

Tous les êtres humains en danger ont le droit de vivre dans un pays où ils seront en sécurité.

**C'est le droit d'asile, le droit d'être protégé.**

Cela fait partie de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En 1951, 193 pays dont la France ont signé la Convention de Genève. Le texte dit que tous les réfugiés ont le droit à :

- un logement
- une aide alimentaire
- des soins médicaux
- une éducation pour les enfants.

Pourtant, dans les médias, les discours politiques... les étrangers ne sont pas toujours les bienvenus.

« Ils sont beaucoup trop nombreux ! »

Oui, ces dernières années, les migrants sont beaucoup plus nombreux, à cause de conflits, de guerres comme en Syrie. Mais ce n'est pas la première fois que cela arrive.

**Parfois même, c'est la France qui est allée chercher les étrangers.**

Pendant les guerres, elle a fait appel à des Africains, des Asiatiques, parce que les soldats français manquaient. Et puis après, pour reconstruire le pays, des hommes sont venus d'Espagne, du Portugal, du Maroc et d'Algérie. Beaucoup sont restés en France, ont appris la langue, partagé la culture. Ils ont eu des enfants qui sont devenus français.

### La France, terre d'accueil ?

Ces dernières années, **une grande partie de la population syrienne a dû fuir car des hommes, des femmes, des enfants vivaient l'horreur.**

Ils ont d'abord rejoint les pays proches de leurs frontières. Ils sont 2,74 millions en Turquie, 1,04 million au Liban... D'autres, moins nombreux, vont jusqu'en Europe. En 2015, l'Allemagne aurait choisi d'accueillir 450 000 Syriens, mais elle a aussi reçu des Afghans, des Irakiens... Soit au total plus d'1 million de personnes.

## Et la France ?

Elle est éloignée des frontières par lesquelles les migrants accèdent à l'Europe. **Elle est moins choisie par les réfugiés.**

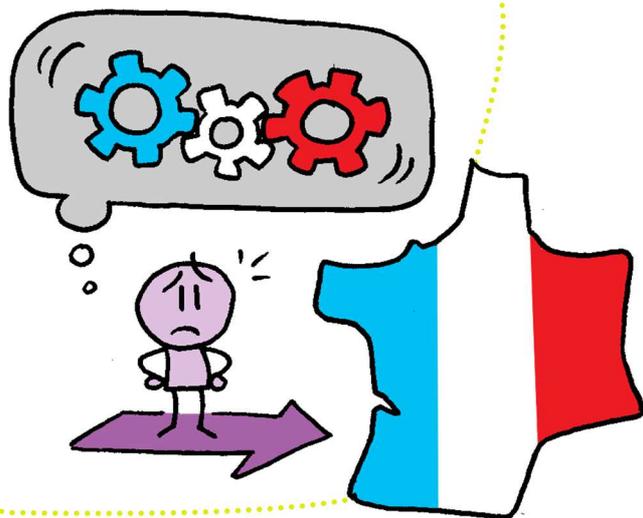
Quand ils arrivent en France, ce n'est pas la fin de l'horreur pour les migrants. Beaucoup n'ont pas de logement car les places manquent. Certains, même avec des enfants, dorment à la rue.

**Faire une demande d'asile est souvent difficile.** Les dossiers sont compliqués à remplir.

Des personnes ont tout perdu pendant le voyage, elles n'ont parfois plus de papiers d'identité.

Elles doivent aussi apporter des preuves des souffrances vécues.

Des préfectures n'acceptent pas de recevoir les dossiers si la personne n'a pas de logement car elle n'a pas d'adresse.



Des mineurs, venus sans famille, sont interrogés, passent des tests pour vérifier leur âge car ils doivent avoir moins de 18 ans pour être protégés. **Ils sont, eux aussi, parfois obligés de dormir dans la rue, pendant des semaines, parfois des mois.**

En 2016, 85 244 demandes d'asile ont été enregistrées et la France a donné sa protection à 36 000 personnes venant surtout de Syrie, du Soudan, d'Afghanistan, d'Albanie, d'Haïti et à 5 205 petites filles qui risquaient l'excision (une partie du sexe est coupée) dans leur pays. Il y a 67 millions d'habitants en France. **Les réfugiés accueillis en 2016 représentent 0,05 % de la population.**